



DÉPARTEMENT de l'ARDÈCHE  
**MAIRIE de JAUJAC**  
11 Place du Champ de Mars 07380 JAUJAC

Tél : 04 75 93 22 28

Mail : [mairie@jaujac.fr](mailto:mairie@jaujac.fr)

Site : <http://www.jaujac.fr>

**Compte Rendu du conseil municipal**  
**Du 3 décembre 2018**

1) **Marchés de travaux pour la requalification du site de la Bastide**

Suite à la consultation pour la désigner les entreprises pour les marchés de travaux de requalification du site de la bastide, 21 dossiers ont été déposés.

Une commission a procédé à l'examen des candidatures et des offres.

Les lots N°8 (menuiseries intérieures bois), N°10 (carrelages-faïences) et N°13 (Toboggan) ont été déclarés infructueux et une consultation sur ces lots a été relancée.

Le maire propose d'attribuer les marchés comme suit :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
01	TERRASSEMENTS /VRD AMENAGEMENTS	Jauffre	257 194,00 €
02	GROS ŒUVRE	Jauffre	587 469,80 €
03	CHARPENTE ET COUVERTURES BARDAGES	Moulin Charpente	100 914,71 €
04	PASSERELLES ET CHEMINEMENTS BOIS	De pierres et de bois	72 367,46 €
05	CHARPENTE METALLIQUE SERRURERIE	Giraud Delay	108 673,00 €
06	ETANCHEITE	CEFBT	79 924,12 €
07	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	Ranchon	111 155,00 €
09	PLATRERIE PEINTURE	Tognetty	186 059,81 €
11	ELECTRICITE	Robert	108 801,00 €
12	CHAUFFAGE / PLOMBERIE SANITAIRES – VENTILATION	Largier	218 092,44 €

Le montant total des marchés attribués s'élève à 1 830 651,34 € HT.

Le Conseil Municipal a :

- approuvé l'attribution des marchés de travaux
- donné pouvoir à Mr le maire pour autoriser le président du SDEA à signer les marchés
- autorisé le maire à signer tous documents s'y rapportant.

2) **Demande de subvention au Département pour les travaux de requalification de la Bastide**

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du département au titre du dispositif PASS TERRITOIRES 2019.

### 3) **Répartition des subventions aux associations**

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

	Montant
Amicale Laïque	750.00
Amicale Laïque (Noël)	650.00
Amicale Laïque (voyages)	1598.00
Archers de JAUJAC	200.00
Association Jaujac Boules	100.00
Luna Danse AMDA	200.00
COS personnel communal	300.00
Croix Rouge	100.00
Dojo Jaujacquois	700.00
Karaté	500.00
Prévention Routière	100.00
Fréquence 7	100.00
Ranch de la grande vallée	150.00
Tradéridera	200.00
Impromptu théâtre	160.00

### 4) **Décision Modificative n° 3 Budget commune**

Suite aux avancements de grades, aux renouvellements de contrats, les crédits inscrits au budget primitif aux articles 6332, 6411, 6453 et 6458 sont insuffisants.

Le Conseil Municipal a approuvé les modifications suivantes :

#### Dépenses :

Article 6332 : + 1 000 €uros

Article 6411 : + 2 500 €uros

Article 6453 : + 2 700 €uros

Article 6458 : + 2 700 €uros

#### Recettes :

Article 6419 : + 8 900 €uros

### **Décision Modificative N°2 Budget assainissement**

Afin de régulariser les crédits inscrits au budget primitif, le Conseil Municipal a approuvé les modifications suivantes :

#### Dépenses :

Article 673 : + 900 €uros

#### Recettes :

Article 741 : + 900 €uros

### 5) **Tarif de la redevance et du M3 pour l'eau et l'assainissement**

Le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs suivant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

<b>Abonnement eau</b>	
Compteur 3m3	91.00 € HT
Compteur 5m3	131.00 € HT
Compteur 10 m3	181.00 € HT
<b>Consommation eau</b>	
Le m3	1.42 € HT
<b>Abonnement assainissement</b>	
Compteur 3m3	74.00 € HT
Compteur 5m3	103.00 € HT
Compteur 10 m3	147.00 € HT
<b>Consommation assainissement</b>	
Le m3	1.03 € HT

**6) Approbation des bordereaux de prix pour un branchement d'eau et d'un branchement d'assainissement**

Le Conseil Municipal a décidé que les travaux pour les branchements d'eau et d'assainissement effectués par les agents communaux seront facturés suivant les bordereaux de prix suivants :

**BORDEREAU DE PRIX  
BRANCHEMENT EAU**

N° des Prix	DESIGNATION DES TRAVAUX	PRIX € HT	UNITE
<b>CHAPITRE I – TRAVAUX PRELIMINAIRES ET PREPARATOIRES</b>			
I.1	Installation de chantier	146.00	Forfait
<b>CHAPITRE II – EXECUTION DE FOUILLES</b>			
<i>Section 1 - Terrassement</i>			
II.1.1	Tranchée de branchement d'eau potable <= 5 ml	763.00	Forfait
<i>Section 2 – Plus-values en terrassement</i>			
II.1.1	Plus-value pour tranchée de branchement > 5 ml	140.00	ML
II.1.2	Plus-value pour route départementale	168.00	ML
<i>Section 3 – Lit de pose, enrobage, remblais, revêtement sur tranchée</i>			
II.3.1	Fourniture et mise en place de granulats pour enrobage de canalisation		
II.3.1.1	Pour du sable 0/2	14.60	ML
II.3.1.2	Fourniture et mise en place d'enrobé à froid	26.25	ML
<b>CHAPITRE III – BRANCHEMENT D'EAU POTABLE</b>			
<i>Section 1 – Dispositifs de branchement</i>			
III.1.1	Fourniture et pose des pièces de branchement		
III.1.1.1	Pour un branchement en PEHD 25mm avec percement en 15 mm, pose d'un collier et d'un robinet de prise en charge petit bossage	132.00	U
III.1.2	Fourniture et pose de canalisation de branchement en PEHD		
III.1.2.1	Pour un tuyau en PEHD 25 mm et gaine TCP 40 mm	2.00	ML
III.1.2.2	Pour un tuyau en PEHD 32 mm et gaine TCP 50 mm	1.65	ML
<i>Section 2 – Accessoires de branchement</i>			
III.2.1	Fourniture et pose d'un robinet d'arrêt	30.25	U
III.2.2	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour	21.65	U
III.2.4	Fourniture et pose de porte coffret 1 compteur	162.00	U
III.2.5	Fourniture et pose d'un coffret 1 compteur	174.25	U
<i>Section 3 - Compteur</i>			
III.3.1	Fourniture et pose de compteur de première prise		
III.3.1.1	D'un diamètre nominal de 15 mm	87.50	U
<b>CHAPITRE IV – TRAVAUX DIVERS OU SPECIAUX</b>			
<i>Section 1 – travaux divers</i>			
IV.1.1	Main d'œuvre horaire	19.00	H
IV.1.2	Utilisation engins (pelle.....)	30.00	H

**BORDEREAU DE PRIX  
BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT**

N° des Prix	DESIGNATION DES TRAVAUX	PRIX € HT	UNITE
<b>CHAPITRE I – TRAVAUX PRELIMINAIRES ET PREPARATOIRES</b>			
I.1	Installation de chantier	146.00	Forfait
<b>CHAPITRE II – EXECUTION DE FOUILLES</b>			
<i>Section 1 - Terrassement</i>			
II.1.1	Tranchée de branchement d'assainissement <= 5 ml	763.00	Forfait
<i>Section 2 – Plus-values en terrassement</i>			
II.1.1	Plus-value pour tranchée de branchement > 5 ml	140.00	ML
II.1.2	Plus-value pour route départementale	168.00	ML
<i>Section 3 – Lit de pose, enrobage, remblais, revêtement sur tranchée</i>			
II.3.1	Fourniture et mise en place de granulats pour enrobage de canalisation		
II.3.1.1	Pour du sable 0/2	14.60	ML
II.3.1.2	Fourniture et mise en place d'enrobé à froid	26.25	ML
<b>CHAPITRE III – BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT</b>			
<i>Section 1 – Dispositifs de branchement</i>			
III.1.1	Fourniture et pose des pièces de branchement		
III.1.1.1	Pour un diamètre 160 PVC CR 8	20.50	ML
III.1.2	Raccordement sur réseau existant	84.07	U
III.1.3	Fourniture et pose d'un regard préfabriqué diamètre 315 en polyéthylène (PEHD)	350.00	U
<b>CHAPITRE IV – TRAVAUX DIVERS OU SPECIAUX</b>			
<i>Section 1 – travaux divers</i>			
IV.1.1	Main d'œuvre horaire	19.00	H
IV.1.2	Utilisation engins (pelle.....)	30.00	H

**Remarque :** Tous travaux non définis dans le présent document seront facturés au temps passé. Le montant des fournitures et le coût des engins seront facturés en supplément.

**7) Tarif pour la fermeture ou la réouverture d'un compteur d'eau**

Le Conseil Municipal a décidé de fixer les forfaits suivants :

Forfait pour la suppression d'un compteur d'eau : 200 € H.T.

Forfait pour la réouverture d'un compteur d'eau : 200 € H.T.

**8) Suppression de postes**

Suite à des avancements de grades et la création de nouveaux emplois, le Conseil Municipal a approuvé la suppression :

Un emploi d'ATSEM principal 2<sup>e</sup> classe à 32 heures/hebdomadaire

Un emploi d'Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe à 28 heures/hebdomadaire

Un emploi d'Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe à 35 heures/hebdomadaire

Un emploi d'Adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe à 35 heures/hebdomadaire

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.